FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DÉCISION n°FranceAgriMer/SG/2014/05 relative aux délégations de signature des agents du secrétariat général

Le directeur général de FranceAgriMer,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VI,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 25 juillet 2013 portant nomination du directeur général de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

Vu la décision n° FranceAgriMer/SG/2014/01 modifiée portant délégation de signature à certains agents du secrétariat général,

DÉCIDE :

Article 1er :

Délégation de signature est donnée à Monsieur François-Gilles CHATELUS, chef du service Inspection générale et appui aux régions pour les actes relevant des attributions du service.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à Madame Christine COTTEN, chef du service Ressources humaines pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Michel GAUTIER, chef de l'unité Carrières et rémunération pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Dany GAIGNOT, chef de l'unité Développement des ressources humaines pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alexandre CENSONI, chef du service Affaires financières pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Martine PROUST, adjointe au chef du service Affaires financières pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Étienne BORNEMANN, chef de l'unité Budget pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Soizic DEJOU, adjointe au chef de l'unité Budget, pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Ginette NICOLAS, chef de l'unité Achats/marchés pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre NOTARIANNI, chef du service Systèmes d'information pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Éric PICHOT, adjoint au chef du service Systèmes d'information, pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Éric PICHOT, chef de l'unité Système d'information gestion des aides pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric BATEMAN, chef de l'unité Système d'information pour l'appui aux filières er l'information économique pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Sébastien DUTEIS, chef de l'unité Infrastructure et production pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 5 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric BRUN, chef du service Arborial pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alain MORA, adjoint du chef du service Arborial pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alain MORA, chef de l'unité Logistique pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Dacia DUSSOUR, chef de l'unité Courrier, impression pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Nadia BOURIAH, chef de l'unité Archives pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation est donnée à Monsieur Bertrand RIOU, chef de l'unité Qualité, budget, projet pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 6 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre VALLÉE, chef du service Juridique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle FROMENT, adjointe au chef du service Juridique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Philippe VERNOIS pour les actes relevant des attributions du service.

Article 7 :

Délégation de signature est donnée à Madame Dominique SCHNÄBELE, chef du service Communication pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Chantal MIR, chef de l'unité Communication externe, pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 8 :

Cette décision abroge et remplace la décision n° FranceAgriMer/SG/2014/01 modifiée. Elle prend effet à compter du lendemain de sa publication.

Fait à Montreuil, le 26 juin 2014

Le directeur général

Éric ALLAIN